

Stratégie d'adaptation de Saint-Régis-du-Coin

La commune de Saint-Régis-du-Coin en quelques informations clés

- Une commune rurale et agricole à la bordure sud du PNR du Pilat.
- Une agriculture tournée vers le bovin laitier.
- 49% de la commune est recouverte de forêts. Le bois de ces forêts est en partie exploité.
- Une commune encore relativement épargnée par les effets du changement climatique.
- Une commune touristique: domaine de ski nordique, pôle trail, site Natura 2000 de la tourbière de Gimel.
- L'approvisionnement en eau de la commune se fait sur un réseau sur la source communale.

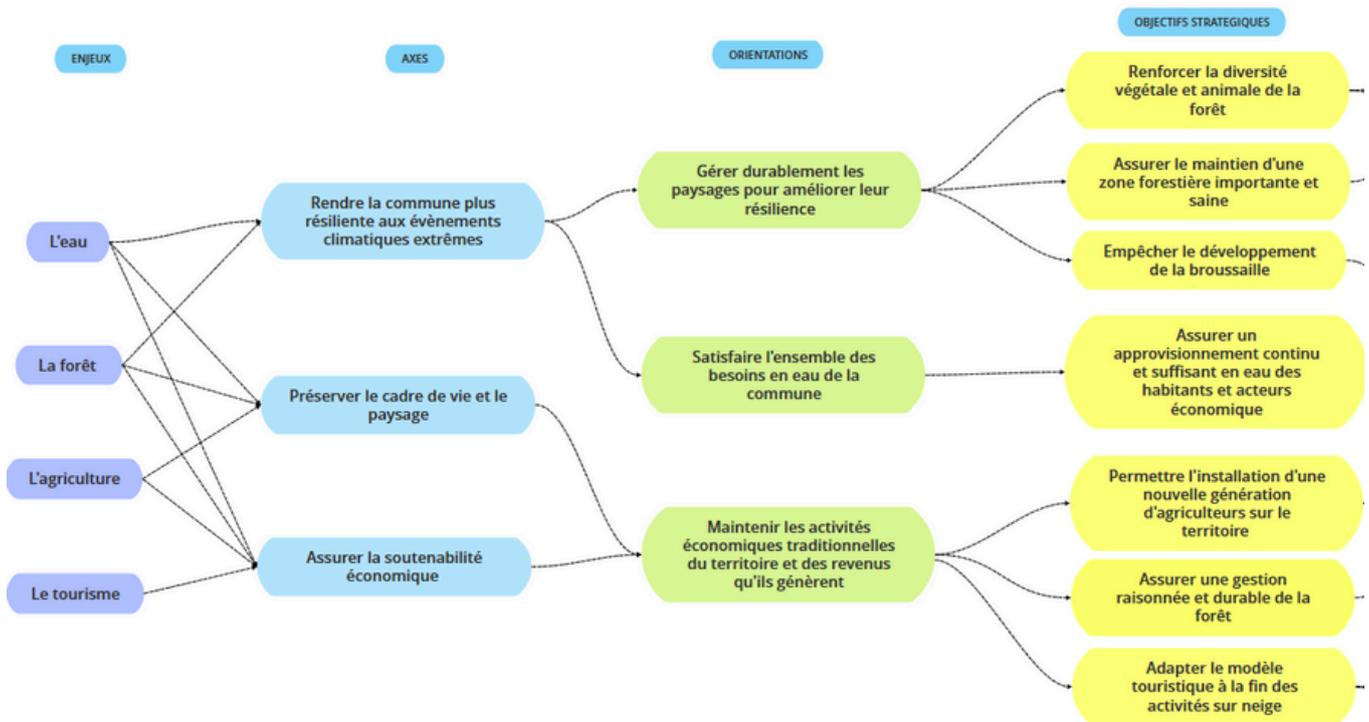
Les enjeux de la commune

- Faire évoluer la gestion de la **forêt** pour assurer la pérennisation, économique et environnementale
- Garantir un approvisionnement continu et suffisant en **eau** permettant de concilier tous les usages
- Maintenir et diversifier l'**activité touristique** de loisir estivale sur le territoire
- Adapter l'**activité agricole** pour subsister sur le territoire

Un futur idéal à Saint-Régis-du-Coin

- Les **forêts sont en bonne santé** et apportent une **fraîcheur** sur tout le village même pendant les mois chauds de l'été.
- Les **sentiers** de randonnées sont **bien entretenus et balisés**.
- De nombreuses **activités culturelles et sportives** sont proposées, diversifiant davantage l'offre que pendant son âge d'or du tourisme hivernal.
- L'**activité agricole perdure** et des **circuits courts** se développent, créant du **lien entre les habitants**.
- Des **haies** sont présentes sur le territoire, et les **terrains ne sont pas en friche**.
- Les habitants et acteurs économiques disposent d'**assez d'eau** pour leur besoins, et en font un **usage raisonné** et moins intensif.

Arbre stratégique



Explication de notre stratégie

Quels sont les changements attendus ?

L'objectif de notre stratégie est de rendre la commune de Saint-Régis-du-Coin plus résiliente aux changements observés et à venir résultant du dérèglement climatique. Elle permettrait d'assurer la continuité et le développement de l'activité économique déjà présente sur le territoire et mis à l'épreuve par les effets du changement climatique: agriculture, sylviculture, tourisme. La préservation de la qualité environnementale et la qualité de vie.

Qui en sont les bénéficiaires et les acteurs ?

Bénéficiaires: les habitants, les acteurs économiques (agriculteurs, acteurs du tourisme, sylviculteurs), touristes.

Acteurs : élus, PNR, acteurs économiques, associations, habitants.

En quoi cela nous permet de tendre vers le futur idéal ?

- Orientation "Gérer durablement les paysages pour améliorer leur résilience" :
Le renforcement d'une diversité végétale permet d'assurer la pérennité de la forêt face au réchauffement des températures sur la commune entraînant sécheresses et invasions de nuisibles, mais aussi face au risque grandissant d'incendie, permettant ainsi de limiter la perte du poumon vert de la commune au service de sa qualité de vie. Il s'agit aussi d'une source de revenu pour les acteurs locaux exploitant le bois ou l'utilisant à des fins touristiques.

- Orientation “préserver le cadre de vie et le paysage” :

Le maintien d’une disponibilité en eau et en électricité, notamment dans les moments de sécheresse ou de tension liés à la disponibilité des ressources, peut être réalisé grâce au développement d’un réseau sécurisé et local permettant de vivre et d’effectuer son activité économique (agriculture et tourisme) sur le territoire de la commune.

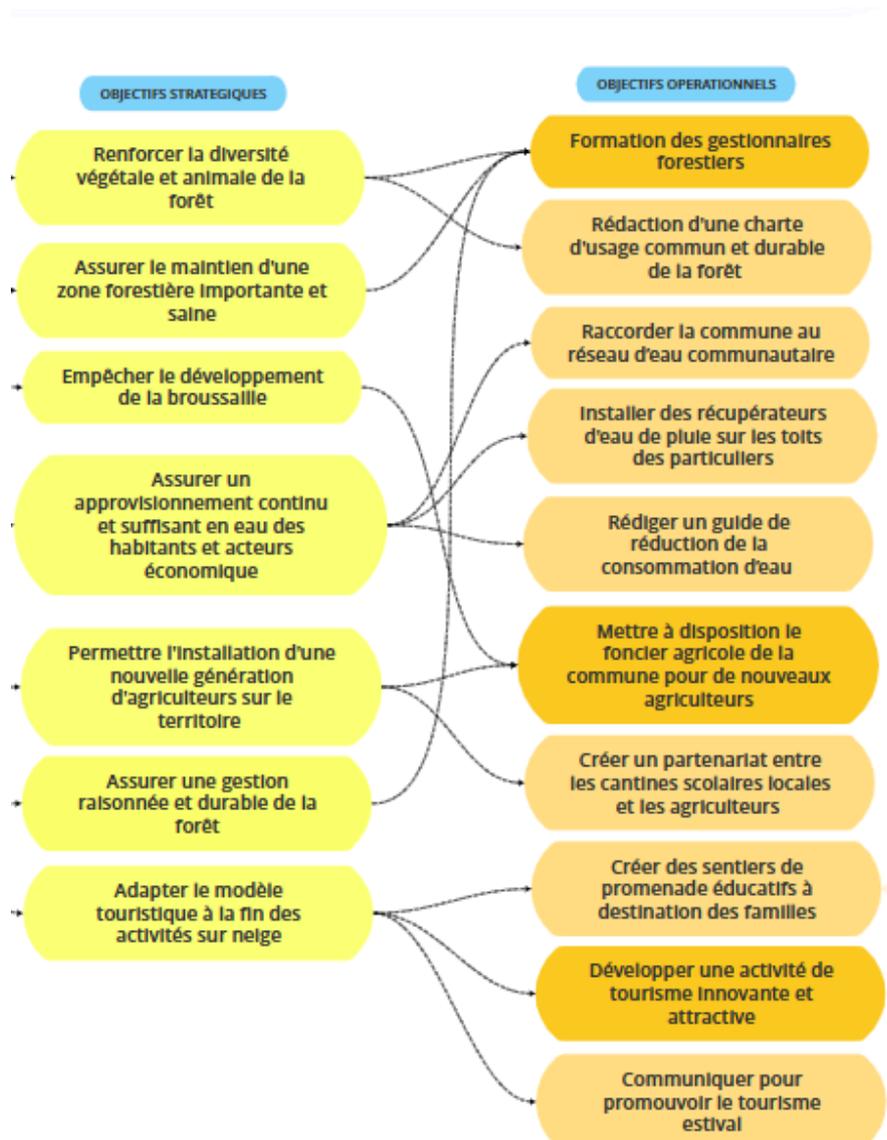
- Orientation “Assurer la soutenabilité économique” :

L’installation d’une nouvelle génération d’agriculteurs permettrait d’empêcher une perte de biodiversité et l’enfrichement des terres, d’assurer un dynamisme économique et de ne pas perdre le lien social agricole facilitant la pratique de leur activité.

Le développement d’un modèle touristique estival, basé sur les éléments paysagers caractéristiques de Saint-Régis-du-Coin, permet d’attirer des touristes et assure une activité économique.

Enfin, la mise en place d’une gouvernance structurée et partagée est le socle commun pour coordonner les différentes actions de la commune et assurer une adaptation sereine et réussie.

Proposition d’actions stratégiques



| | |
|--|--|
| <p>Action 1 : Une charte d'usage commun et durable de la forêt</p> | <p>Contexte : La forêt de Saint-Régis-du-coin fait l'objet à la fois d'une activité économique mais aussi de loisirs pouvant mener à des conflits d'usages.</p> <p>Axe de rattachement : Gérer durablement les paysages pour améliorer leur résilience</p> <p>Objectif : Harmoniser les usages divers (économiques et loisir) de la forêt pour en créer une utilisation durable et apaisée. Rédaction d'une charte d'engagement imposant aux gestionnaires forestiers et aux propriétaires de gérer durablement leurs espaces pour garantir la préservation du cadre des activités de loisir. En contrepartie, les utilisateurs du bois (randonnées, promenades, trails), s'engage à respecter l'endroit et ne pas l'endommager.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : charte signée par les propriétaires et gestionnaires forestiers, les présidents d'associations de trail et randonnée. La charte sera disponible à l'espace trail.</p> <p>Acteurs : Propriétaires forestiers, randonneurs, associations</p> |
| <p>Action 2 : Un guide de réduction de la consommation d'eau</p> | <p>Contexte : La commune de Saint-Régis-du-Coin fait face à des épisodes de sécheresse et de manque d'eau potable.</p> <p>Axe de rattachement : Satisfaire l'ensemble des besoins en eau de la commune.</p> <p>Objectif : Informer les particuliers et professionnels sur les moyens de réduction de leur consommation d'eau.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : Création du guide en comité mixte, publication et distribution aux habitants et acteurs économiques de la commune.</p> <p>Acteurs : Comité mixte et de création de la charte avec des membres du conseil municipal, des agriculteurs, des acteurs du tourisme et des habitants.</p> |
| <p>Action 3 : Raccordement de la commune au réseau d'eau communautaire</p> | <p>Contexte : La commune de Saint-Régis-du-Coin fait face à des épisodes de sécheresse et de manque d'eau potable.</p> <p>Axe de rattachement : Satisfaire l'ensemble des besoins en eau de la commune.</p> <p>Objectif : Assurer une continuité de l'approvisionnement en eau pour garantir la satisfaction des besoins quotidiens des habitants et des activités économiques en cas de sécheresse de la source communale.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : Raccordement de la commune à un réseau d'eau communautaire.</p> <p>Acteurs : Le conseil municipal, l'intercommunalité, gestionnaire du réseau d'eau</p> |
| <p>Action 4 : Des récupérateurs d'eau de pluie sur les toits des particuliers</p> | <p>Contexte : La commune de Saint-Régis-du-Coin fait face à des épisodes de sécheresse et de manque d'eau potable.</p> <p>Axe de rattachement : Satisfaire l'ensemble des besoins en eau de la commune.</p> <p>Objectif : Récupérer l'eau de pluie pour faire face aux situations de manque d'eau et diminuer les pressions sur la source communale. Mettre en commun cette ressource entre particuliers et acteurs économiques.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : Mise en place d'une aide à destination des particuliers pour le financement et l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.</p> <p>Acteurs : Elus, agriculteurs, habitants</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Action 5 : Un partenariat entre les cantines scolaires locales et les agriculteurs</p> | <p>Contexte : 23,1% de la population active de Saint-Régis-du-Coin travaille dans l'agriculture et la profession fait face au problème de renouvellement des générations.</p> <p>Axe de rattachement : Maintenir les activités économiques traditionnelles du territoire et les revenus qu'ils génèrent</p> <p>Objectif : Approvisionner les cantines en produits locaux pour assurer des débouchés de proximité et surs aux agriculteurs de la commune. Développer le lien entre les habitants et les agriculteurs en les sensibilisant.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : création et promulgation d'un marché</p> <p>Acteurs : élus, agriculteurs, école</p> |
| <p>Action 6 : Des sentiers de promenade éducatifs à destination des familles</p> | <p>Contexte : L'activité touristique de Saint-Régis-du-Coin est basée sur un modèle hivernal. Or, à horizon 2050, le nombre de jours enneigés avec plus de 50cm sera compris entre 0 et 1.</p> <p>Axe de rattachement : Maintenir les activités économiques traditionnelles du territoire et les revenus qu'il génère</p> <p>Objectif : diversifier l'offre de sentiers de randonnée et de promenades sur Saint-Régis-du-Coin en proposant des sentiers de promenade accessibles à toute la famille (jeune et moins jeunes) pour découvrir le territoire, faire connaître ses particularités et sensibiliser à ses enjeux futurs.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : création d'un sentier de promenade et installation de panneaux d'information sur le territoire (sa faune, sa flore, ses paysages, son histoire).</p> <p>Acteurs : élus, associations de trail, acteurs touristiques.</p> |
| <p>Action 7 : Actions de communication pour promouvoir le tourisme estival</p> | <p>Contexte : Saint-Régis-du-Coin est principalement connu pour son modèle touristique hivernal. Or, à horizon 2050, le nombre de jours enneigés sera compris entre 0 et 1.</p> <p>Axe de rattachement : Maintenir les activités économiques traditionnelles du territoire et les revenus qu'ils génèrent.</p> <p>Objectif : transférer l'attractivité de la commune liée aux activités sur neige vers un nouveau tourisme plus estival et basé sur des activités innovantes. Donner envie aux touristes de continuer à venir sur Saint-Régis-du-Coin pour y découvrir de nouvelles activités.</p> <p>Modalités de mise en œuvre : partenariat avec les villes proches: Saint-Etienne, Lyon, mais aussi avec le PNR pour greffer davantage St Régis aux campagnes de communication.</p> <p>Acteurs : acteurs touristiques, conseil municipal, PNR.</p> |

Les trois actions à mettre en œuvre en priorité sur le territoire de Saint-Régis-du-Coin

Action 1 : Formation à destination des gestionnaires forestiers

| | |
|------------------------------|---|
| Axe stratégique | Rendre la commune plus résiliente aux évènements climatiques extrêmes. Assurer la soutenabilité économique. |
| Objectif opérationnel | Gérer durablement les paysages pour améliorer leur résilience. Maintenir les activités économiques traditionnelles du territoire et des revenus qu'ils génèrent. |
| Titre de l'action | Formation à destination des gestionnaires forestiers. |
| Contexte | La forêt représente 49% du territoire de Saint-Régis-du-Coin et constitue un véritable îlot de fraîcheur et de biodiversité. Au niveau mondial, 27% des puits de carbone des forêts ont été perdu à cause du changement climatique tandis qu'au niveau national la capacité de la forêt à stocker du carbone a été divisée par 2 en 10 ans. Afin de préserver la forêt et ses services rendus, il apparaît crucial de lutter pour une gestion résiliente et son adaptation face au problème de la mono essence. |
| Typologie de l'action | Fonctionnement |
| Objectifs de l'action | <p><u>Objectifs généraux</u> : former les gestionnaires forestiers à une pratique durable de la sylviculture et les informer sur les dispositifs mis en place par le parc.</p> <p>L'objectif est de mettre en place une à deux journées de formation avec un agent du PNR afin de transmettre les bonnes pratiques en terme de résilience des parcelles et d'adaptation au changement climatique en luttant contre les forêts mono essence.</p> <p>De plus, ses formations seront l'occasion de mettre en avant et de faire connaître les dispositifs du parc tels que la trame vieux bois ou les aides mises en place par Sylv'ACCTES pour protéger et diversifier la zone boisée du territoire.</p> |

| | |
|---|--|
| Résultats attendus | 75% des gestionnaires forestiers sensibilisés après 1 an de mis en place de la formation. |
| Descriptif et étapes à engager et calendrier | <p><u>Étapes à engager</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un partenariat avec le PNR - <i>début 2025</i> • Elaboration du contenu de la formation - <i>mi 2025</i> • Promotion de la formation à destination des gestionnaires forestiers et établissement d'un calendrier des formations - <i>fin 2025</i> • Déploiement de la formation - <i>début 2026</i> <p><u>Moyens à mobiliser</u> : un agent du PNR pour la formation</p> |
| Acteurs | <p><u>Porteurs de l'action</u> : mairie</p> <p><u>Partenaires techniques et financiers à mobiliser</u> : PNR, ONF, CNPF, Sylv'ACCTES</p> |
| Modalités de gouvernance | <u>Pilotage de l'action</u> : PNR et Sylv'ACCTES |
| Niveau de priorité | Court terme (1 an) |
| Budget | Coût faible |
| Indicateurs réalisation | <u>Indicateurs de mise en œuvre et de suivi de l'action</u> : nombre de gestionnaires forestiers formés et part de la forêt engagée dans une démarche vertueuse (trame vieux bois). |
| Points de vigilance | Nécessité d'un suivi pour assurer la mise en pratique des enseignements prodigués. |

Action 2 : La mise à disposition du foncier agricole de la commune pour de nouveaux agriculteurs

| | |
|---|---|
| Axe stratégique | Maintenir les activités économiques traditionnelles du territoire et des revenus qu'ils génèrent. |
| Objectif opérationnel | Permettre l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs sur le territoire. |
| Titre de l'action | La mise à disposition du foncier agricole de la commune pour de nouveaux agriculteurs. |
| Contexte | En France, la moyenne d'âge des agriculteurs recule avec 55% d'entre eux âgés de plus de 50 ans. Selon le ministère de l'Agriculture, la moitié d'entre eux sera partie à la retraite d'ici 2030. De plus, les nouveaux agriculteurs cherchant à s'installer doivent faire face à une difficulté d'accès au foncier de plus en plus forte. Sur Saint-Régis-du-Coin, l'activité agricole est primordiale puisqu'elle représente 23,1% de la population active. Assurer la reprise des exploitations mais aussi l'installation de nouveaux exploitants est un enjeu pour l'économie du territoire mais également pour la maintien de son paysage caractéristique. |
| Typologie de l'action | Investissement |
| Objectifs de l'action | <u>Objectifs généraux</u> : Attirer de nouveaux agriculteurs sur le territoire pour pérenniser cette activité. Empêcher le développement de la broussaille sur des territoires non cultivés. |
| Résultats attendus | Installation de nouveaux agriculteurs sur la commune. |
| Descriptif et étapes à engager et calendrier | <p>Étapes à engager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie du foncier agricole appartenant à la commune et non exploité - <i>début 2025</i> • Prise de contact avec les organismes tels que Terre de Liens ou les Chambres d'Agriculture pour faire de lien entre les futurs agriculteurs et la commune ainsi que de faire connaître la disponibilité de ses espaces - <i>mi 2025</i> • Installation des agriculteurs - <i>mi 2026</i> <p>Moyens à mobiliser : foncier et moyens humains</p> |

| | |
|---------------------------------|--|
| Acteurs | <u>Porteurs de l'action</u> : Conseil municipal. <u>Partenaires techniques et financiers à mobiliser</u> : Chambre d'agriculture, PAT intercommunal, Terre de Liens |
| Modalités de gouvernance | <u>Modalités de participation envisagée</u> : participation des agriculteurs installés dans la démarche |
| Niveau de priorité | Court terme (2 ans) |
| Budget | Coût faible |
| Indicateurs réalisation | <u>Indicateurs de mise en œuvre et de suivi de l'action</u> : nombre de nouvelles exploitations agricoles sur le territoire. |
| Points de vigilance | Assurer l'inclusion des agriculteurs présents dans la démarche pour pas qu'ils ne se sentent lésés, et créer une coopération entre les anciens et nouveaux arrivants. |

Action 3 : Accompagner le développement d'une activité touristique innovante et attractive

| | |
|------------------------------|---|
| Axe stratégique | Maintenir les activités économiques traditionnelles du territoire et des revenus qu'ils génèrent. |
| Objectif opérationnel | Adapter le modèle touristique à la fin des activités sur neige. |
| Titre de l'action | Accompagner le développement d'une activité touristique innovante et attractive. |
| Contexte | <p>Aujourd'hui, le pôle nordique de Saint-Régis-du-Coin ouvre de moins en moins longtemps à cause de la raréfaction de la neige. De plus, cette tendance devrait, à horizon 2050, entraîner l'impossibilité totale de pratiquer le ski de fond sur le territoire puisque le nombre de jour de neige attendu est entre 1 et 0. Les activités de chiens de randonnées sont aussi compromises, rendant aussi les animaux plus vulnérables suite à l'augmentation des températures.</p> <p>En revanche, face aux phénomènes d'ilots de chaleur urbaine présents dans les grandes villes, la commune de Saint-Régis-du-Coin est un véritable îlot de fraîcheur pouvant attirer les citoyens pendant la période estivale.</p> |
| Typologie de l'action | Accompagnement à l'investissement |
| Objectifs de l'action | <p><u>Objectifs généraux</u> : Mettre en place de nouvelles activités innovantes sur le territoire pour répondre à la disparition des activités touristiques hivernales classiques. Afin de se distinguer des autres communes proposant des offres de randonnées bien développées, Saint-Régis-du-Coin pourrait diversifier son offre touristique en mettant en place une activité innovante et spécifique.</p> <p>Plusieurs options sont envisageables telles que le développement d'une offre de parapente. Cette option nécessite une étude de la faisabilité de cette activité au vu de la géographie du territoire. Une autre option serait de profiter de la grande surface forestière de la commune pour installer un accrobranche. Cette action permettrait d'attirer un public cherchant un tourisme de loisir et accessible pour tous les âges tout en singularisant l'offre touristique de la commune.</p> |

| | |
|---|---|
| Résultats attendus | Création d'une activité touristique innovante (accrobranche, parapente, ...) |
| Descriptif et étapes à engager et calendrier | <p><u>Étapes à engager</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité et benchmark afin de connaître les possibilités - <i>début 2025</i> • Prise de contact avec des acteurs économiques souhaitant créer une offre touristique innovante - <i>mi 2025</i> • Accompagner leur installation - <i>début 2026</i> • Campagne de communication pour faire connaître l'offre - <i>mi 2026</i> <p><u>Moyens à mobiliser</u> : budget pour l'étude de faisabilité, moyens humains pour l'accompagnement,</p> |
| Acteurs | <p><u>Porteurs de l'action</u> : mairie</p> <p><u>Partenaires techniques et financiers à mobiliser</u> : acteurs touristiques</p> |
| Modalités de gouvernance | <u>Pilotage de l'action</u> : mairie - porteurs de projets |
| Niveau de priorité | Court terme (2 ans) |
| Budget | Coût moyen - étude de faisabilité |
| Indicateurs réalisation | <u>Indicateurs de mise en œuvre et de suivi de l'action</u> : nombre de nouvelles activités touristiques mise en place, nombre de visiteurs, chiffre d'affaire |
| Points de vigilance | Concilier tourisme et qualité du cadre de vie pour les habitants. |